

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 07289

Numéro SIREN : 482 652 401

Nom ou dénomination : DIABOLOCOM

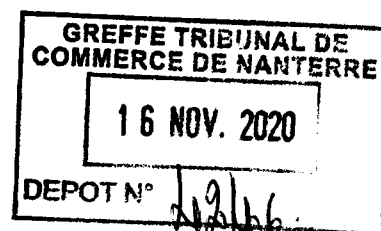
Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 42406

DIABOLOCOM

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros

80/82, rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret

RCS Nanterre 482 652 401



COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Décisions de l'associé unique en date du 30 septembre 2020 à 10 heures

Certifiés conforme à l'original :

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature appears to be "F. Durand".

Monsieur Frédéric Durand

Président

① **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SAS DIABOLOCOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 80 82 rue Anatole France		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 8 2 6 5 2 4 0 1 0 0 0 2 7			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le. 31122019	N-1 31122018					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement* CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	148 391	AG	145 367	3 024	11 610	
		Fonds commercial (1) AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN		AO				
		Constructions AP	41 216	AP	20 141	21 075	28 435	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	954 071	AS	879 528	74 543	229 824	
		Autres immobilisations corporelles AT	231 206	AU	164 650	66 556	64 982	
		Immobilisations en cours AV		AW				
		Avances et acomptes AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
			Autres participations CU	28 013	CV		28 013	28 013
			Créances rattachées à des participations BB	1 666 528	BC		1 666 528	1 011 388
			Autres titres immobilisés BD		BE			
			Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH	59 189	BI		59 189	57 843			
TOTAL (II) BJ	3 128 613	BK	1 209 686	1 918 927	1 432 095			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM				
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR		BS				
		Marchandises BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) * BX	2 906 028	BY	93 848	2 812 180	3 021 131	
		Autres créances (3) BZ	275 817	CA		275 817	222 433	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	536 413	CE		536 413	536 413	
Disponibilités CF		1 934 604	CG		1 934 604	1 309 012		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	299 166	CI		299 166	251 759		
	TOTAL (III) CJ	5 952 027	CK	93 848	5 858 179	5 340 747		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
Ecarts de conversion actif * (VI) CN								
TOTAL GENERAL (I à VI) CC	9 080 640	1A	1 303 534	7 777 106	6 772 842			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	1 725 717	(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS DIABOLOCOM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :150 000.....)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	4 727 528	3 681 795
	Report à nouveau	DH	165	165
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	766 777	1 085 734
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 659 470	4 932 693
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		91 224
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		91 224
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	16 000	16 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	823 107	687 776
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 050 186	991 911
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	222 964	47 467
Compte régul.	EB	5 380	5 772	
TOTAL (IV)	EC	2 117 636	1 748 925	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	7 777 106	6 772 842	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 117 636	1 748 925	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIABOLOCOM		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 690	FB	FC	1 690		
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF			
		FG	9 039 209	FH	FI	9 039 209	9 041 072	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 040 899	FK	FL	9 040 899	9 041 072	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	153 698	10 006	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	60 493	64 558	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 410	197	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	9 256 500	9 115 833	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	1 330		
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	4 668 249	4 478 586	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	231 352	234 233	
	Salaires et traitements *				FY	2 097 826	1 802 848	
	Charges sociales (10)				FZ	948 214	807 339	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	219 938	337 374
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		439
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	104 646	56 323	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	8 271 554	7 717 142		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	984 946	1 398 691		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	16 528	9 371		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		5 395		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN	129	938		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	16 657	15 704		
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR				
	Différences négatives de change			GS	119	1 682		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	119	1 682		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	16 537	14 021		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 001 483	1 412 712		

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS DIABOLOCOM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 120	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	19 065	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	91 224	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	91 224	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	479	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 653	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 132	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	91 224	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	325 930	359 032	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 364 380	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 597 604	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	766 777	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	238 687	245 154
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	60 493	62 992
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	104 393	54 717	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		91 224		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
0				

Etats financiers au 31/12/2019

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 777 106** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 364 380** euros et un total **charges** de **8 597 604** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **766 777** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre 2

COVID-19

Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement

Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes le 20 avril 2020, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	135 431		12 960		148 391
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	135 431		12 960		148 391

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	41 216				41 216
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 028 452		4 295	78 675	954 071
	Instal., agencement, aménagement divers	27 834				27 834
	Matériel de transport	48 418				48 418
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	132 770		33 029	10 845	154 954
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 278 689		37 324	89 521	1 226 493	

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	1 039 401		716 641	61 501	1 694 541
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	57 843		1 346		59 189
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 097 244		717 987	61 501	1 753 730	

TOTAL	2 511 364		768 270	151 022	3 128 613
--------------	------------------	--	----------------	----------------	------------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	123 821	21 546		145 367
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123 821	21 546		145 367
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	12 781	7 360		20 141
Instal technique, matériel outillage industriels	798 628	159 576	78 675	879 528
Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 762	2 783		11 546
Matériel de transport	48 418			48 418
Matériel de bureau, mobilier	86 859	28 672	10 845	104 686
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	955 448	198 391	89 521	1 064 319
TOTAL	1 079 269	219 938	89 521	1 209 686

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	91 224		91 224	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	91 224		91 224	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	93 848			93 848
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 848			93 848
TOTAL GENERAL		185 072		91 224	93 848
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				91 224	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 666 528	1 666 528	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	59 189	59 189	
	Clients douteux ou litigieux	112 918	112 918	
	Autres créances clients	2 793 110	2 793 110	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	113 014	113 014	
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 585	88 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	74 219	74 219	
	Charges constatées d'avances	299 166	299 166	
	TOTAL DES CREANCES		5 206 727	5 206 727
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	16 000	16 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	823 107	823 107		
	Personnel et comptes rattachés	261 851	261 851		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	253 808	253 808		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	455 200	455 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	79 326	79 326		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	222 964	222 964		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 380	5 380			
TOTAL DES DETTES		2 117 636	2 117 636		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	150 000				150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 681 795	1 045 734			4 727 528
Report à nouveau	165				165
Résultat de l'exercice	1 085 734	(1 085 734)		766 777	766 777
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 932 693	(40 000)		766 777	5 659 470

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 40 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 40 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 892 693

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 892 693

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 726 777

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	150 000,00	1,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	150 000,00	1,0000	150 000,00

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
DIABOLOCOM UK		100,00	
DIABOLOCOM GMBH		100,00	
DIABOLOCOM IBERICA		100,00	
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

, ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		1 166 468
Autres créances clients <i>Clients factures à établir</i>	<i>1 099 925</i>	1 099 925
Autres créances <i>Avoirs à recevoir fournisseurs</i>	<i>66 543</i>	66 543

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		998 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		331 979
<i>Fournisseurs factures non parv</i>	331 979	
Dettes fiscales et sociales		445 819
<i>Provision Congés Payés</i>	133 898	
<i>Provision Primes</i>	117 816	
<i>Provision Astreintes - RCIA -</i>	10 138	
<i>Provision charges sociales sur</i>	59 674	
<i>Provision charges sociales sur</i>	54 969	
<i>Provision charges sociales sur</i>	4 701	
<i>Etat charges à payer</i>	64 623	
Autres dettes		221 018
<i>Avoirs clients à établir</i>	221 018	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		299 166	299 166
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			299 166

--

DIABOLOCOM
SAS au capital de 150.000 €
80 Rue Anatole France
92300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

<p>DIABOLOCOM SAS au capital de 150.000 € 80 Rue Anatole France 92300 LEVALLOIS PERRET</p>

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique du 27 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIABOLOCOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DIABOLOCOM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société DIABOLOCOM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut



AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Saint Pierre du Perray
Le 08 septembre 2020

Pour AUDITIME SAS
Commissaire aux comptes

Cyrille HERVE



Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	148 391	145 367	3 024	11 610
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	41 216	20 141	21 075	28 435
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	954 071	879 528	74 543	229 824
	Autres immobilisations corporelles	231 206	164 650	66 556	64 982
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	28 013		28 013	28 013	
Créances rattachées à des participations	1 666 528		1 666 528	1 011 388	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	59 189		59 189	57 843	
TOTAL (II)	3 128 613	1 209 686	1 918 927	1 432 095	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 906 028	93 848	2 812 180	3 021 131
	Autres créances	275 817		275 817	222 433
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	536 413		536 413	536 413	
DISPONIBILITES	1 934 604		1 934 604	1 309 012	
Charges constatées d'avance	299 166		299 166	251 759	
TOTAL (III)	5 952 027	93 848	5 858 179	5 340 747	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	9 080 640	1 303 534	7 777 106	6 772 842	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 725 717	1 069 231	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 727 528	3 681 795
	Report à nouveau	165	165
	Résultat de l'exercice	766 777	1 085 734
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 659 470	4 932 693
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		91 224
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		91 224
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	16 000	16 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	823 107	687 776
	Dettes fiscales et sociales	1 050 186	991 911
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	222 964	47 467	
Produits constatés d'avance (1)	5 380	5 772	
	Total des dettes	2 117 636	1 748 925
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 777 106	6 772 842
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	766 776,77	1 085 733,62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 117 636	1 748 925
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 690		1 690	
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 039 209		9 039 209	9 041 072
	Montant net du chiffre d'affaires	9 040 899		9 040 899	9 041 072
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			153 698	10 006
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			60 493	64 558
	Autres produits			1 410	197
		Total des produits d'exploitation (1)			9 256 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 330	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 668 249	4 478 586
	Impôts, taxes et versements assimilés			231 352	234 233
	Salaires et traitements			2 097 826	1 802 848
	Charges sociales du personnel			948 214	807 339
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			219 938	337 374	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				439	
Dotations aux provisions					
Autres charges			104 646	56 323	
	Total des charges d'exploitation (2)			8 271 554	7 717 142
RESULTAT D'EXPLOITATION				984 946	1 398 691

FIDELIUS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 ST PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE: 6920
 Membre de la Compagnie Régionale de Par

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RES ULTAT D'EXPLOITATION		984 946	1 398 691
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	16 528	9 371
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		5 395
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		938
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	129	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	16 657	15 704
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	119	1 682
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	119	1 682
RESULTAT FINANCIER		16 537	14 021
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 001 483	1 412 712
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		20 120
	Sur opérations en capital		19 065
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	91 224	
	Total des produits exceptionnels	91 224	39 185
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		479
	Sur opérations en capital		6 653
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		7 132
RESULTAT EXCEPTIONNEL		91 224	32 053
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		325 930	359 032
TOTAL DES PRODUITS		9 364 380	9 170 722
TOTAL DES CHARGES		8 597 604	8 084 988
RES ULTAT DE L'EXERCICE		766 777	1 085 734

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 777 106** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 364 380** euros et un total **charges** de **8 597 604** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **766 777** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME

Société de Commissariat aux Comptes
Ce document contient une mention
31, rue de la Mare à TISSIER
express (art. 127 II 3 du CGP)
91280 ST PIERRE DU PERRY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920
Membre de la Compagnie Régionale de Pa

Annexe libre 2

COVID-19

Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement

Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes le 20 avril 2020, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 ST PIERRE DU PERRAY
 SIRET: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	135 431		12 960			148 391
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	135 431		12 960			148 391
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	41 216					41 216
Instal technique, matériel outillage industriels	1 028 452		4 295		78 675	954 071
Instal., agencement, aménagement divers	27 834					27 834
Matériel de transport	48 418					48 418
Matériel de bureau, informatique et mobilier	132 770		33 029		10 845	154 954
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 278 689		37 324		89 521	1 226 493
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 039 401		716 641		61 501	1 694 541
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	57 843		1 346			59 189
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 097 244		717 987		61 501	1 753 730
TOTAL	2 511 364		768 270		151 022	3 128 613

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Fissier
 91280 ST PIERRE DU PERRAY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE: 6920.
 Membre de la Compagnie Régionale de Par

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	123 821	21 546		145 367
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123 821	21 546		145 367
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	12 781	7 360		20 141
Instal technique, matériel outillage industriels	798 628	159 576	78 675	879 528
Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 762	2 783		11 546
Matériel de transport	48 418			48 418
Matériel de bureau, mobilier	86 859	28 672	10 845	104 686
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	955 448	198 391	89 521	1 064 319
TOTAL	1 079 269	219 938	89 521	1 209 686

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

FIDELIIS	SAS DIABOLOCOM	SAS AUDITIME Société de Commissariat aux Comptes
-----------------	-----------------------	--

Provisions

31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRYAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	91 224		91 224	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	91 224		91 224	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	93 848			93 848
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 848			93 848
TOTAL GENERAL		185 072		91 224	93 848
Dont dotations et reprises				91 224	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME

Société de Commissariat aux Comptes

31, rue de la Mare à Tissier

91280 ST PIERRE DU PERRAY

Siret: 524 570 231 00026 - APE: 69202

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 666 528	1 666 528	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	59 189	59 189	
	Clients douteux ou litigieux	112 918	112 918	
	Autres créances clients	2 793 110	2 793 110	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	113 014	113 014	
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 585	88 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	74 219	74 219	
	Charges constatées d'avances	299 166	299 166	
TOTAL DES CREANCES		5 206 727	5 206 727	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	16 000	16 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	823 107	823 107		
	Personnel et comptes rattachés	261 851	261 851		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	253 808	253 808		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	455 200	455 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	79 326	79 326		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	222 964	222 964		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 380	5 380			
TOTAL DES DETTES		2 117 636	2 117 636		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME

Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Tél : 01 534 570 231 00026 - APE:6921
Membre de la Compagnie Régionale de Pe

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	150 000				150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 681 795	1 045 734			4 727 528
Report à nouveau	165				165
Résultat de l'exercice	1 085 734	(1 085 734)		766 777	766 777
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 932 693	(40 000)		766 777	5 659 470

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	40 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	40 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	4 892 693
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	4 892 693
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	726 777

--	--

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME

Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE: 6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00

--

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME

ANNEXE - Elément 15

Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 ST PIERRE DU PERRY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:692
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Filiales et participations

	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
DIABOLOCOM UK			100,00	
DIABOLOCOM GMBH			100,00	
DIABOLOCOM IBERICA			100,00	
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME

Société de Commissariat aux Comptes

31, rue de la Mare à Tissier

91280 St PIERRE DU PERRAY

Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur AUDITIME	5 900	5 833	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur AUDITIME								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 900	5 833	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 900	5 833	100,00	100,00				

--

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes

21, rue de la Mare à Tissier
91280 ST PIERRE DU PERRY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		1 166 468
Autres créances clients <i>Clients factures à établir</i>	<i>1 099 925</i>	1 099 925
Autres créances <i>Avoirs à recevoir fournisseurs</i>	<i>66 543</i>	66 543

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

31/12/2019

Total des Charges à payer		998 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		331 979
<i>Fournisseurs factures non parv</i>	331 979	
Dettes fiscales et sociales		445 819
<i>Provision Congés Payés</i>	133 898	
<i>Provision Primes</i>	117 816	
<i>Provision Astreintes - RCIA -</i>	10 138	
<i>Provision charges sociales sur</i>	59 674	
<i>Provision charges sociales sur</i>	54 969	
<i>Provision charges sociales sur</i>	4 701	
<i>Etat charges à payer</i>	64 623	
Autres dettes		221 018
<i>Avoirs clients à établir</i>	221 018	

FIDELIIS

SAS DIABOLOCOM

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:692
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		299 166	299 166
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			299 166

--

DIABOLOCOM

*Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
80/82, rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret
RCS Nanterre 482 652 401*

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
Et le trente septembre à dix heures,

Monsieur Frédéric Durand, en sa qualité d'associé unique de la société DIABOLOCOM, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 150.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 482 652 401, dont le siège social est sis 80/82, rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret (la "**Société**"), connaissance prise des rapports du président et du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, a pris les décisions suivantes :

- Arrêté et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Mention des conventions relevant des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Constatation du terme du mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

La société AUDITIME, représentée par Monsieur Cyrille Hervé, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Première décision

Arrêté et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du président du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

constate que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal, au sens des dispositions du 4 l'article 39 du Code général des impôts, et qu'il n'est dès lors pas nécessaire de soumettre lesdites dépenses à l'approbation de l'associé unique selon les modalités fixées par les dispositions de l'article 223 *quater* du même Code,

arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui font apparaître un bénéfice net comptable de 766.777 euros,

approuve sans réserve les comptes de l'exercice écoulé (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) tels qu'ils sont présentés, ainsi que l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du président,

donne par conséquent quitus entier et sans réserve au président pour sa gestion de la Société au cours l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Deuxième décision

Affectation du résultat de l'exercice

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du président et du rapport du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

constate que le résultat de l'exercice écoulé s'est soldé par un bénéfice net comptable d'un montant de 766.777 euros, que le montant du compte "Report à nouveau" s'élevait, au 31 décembre 2019, avant affectation du résultat, à 165 euros et que le compte "Autres réserves" s'élevait quant à lui à la somme de 4.727.528 euros,

constate en conséquence que le montant des bénéfices distribuables aux 31 décembre 2019 est égal à 5.494.470 euros,

décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, d'un montant de 766.777 euros, de la manière suivante :

- affectation de la somme de 726.777 euros au compte "Autres réserves" ;
- distribution au profit de l'associé unique de la somme de 40.000 euros ;

prend acte que, du fait de ces affectations, le compte "Autres réserves" est créditeur de la somme de 5.454.305 euros, le compte "Report à nouveau" est créditeur de la somme de 165 euros, et le montant des capitaux propres de la Société est égal à 5.619.470 euros,

prend acte que le montant des dividendes à distribuer au titre de l'exercice est ainsi fixé à 0,267 euro par action,

,

prend acte des dispositions de l'article 200 A du Code général des impôts issues de leur dernière modification par la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 et de l'article 158-3°-2° du Code général des impôts, issues de leur dernière modification par la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014, prévoyant *sur option* que les dividendes versés pourront être éligibles en totalité à un abattement de 40% de leur montant brut et feront l'objet, en sus des prélèvements sociaux, d'une retenue à la source obligatoire et non libératoire de 21%,

rappelle, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués à l'associé unique au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice social	Montants distribués à titre de dividendes	Pourcentage des dividendes éligibles à l'abattement
Exercice n-1 (clos le 31.12.2018)	40.000 euros	100%
Exercice n-2 (clos le 31.12.2017)	40.000 euros	100%
Exercice n-3 (clos le 31.12.2016)	40.000 euros	100%

Troisième décision

Mention des conventions relevant des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du président, des stipulations de l'article 16 des statuts de la Société et des dispositions du quatrième alinéa de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuve sans réserve les termes de ce rapport,

approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième décision

Constatation du terme du mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire

L'associé unique, connaissance prise du rapport du président et des termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 juin 2017,

constate que les mandats des Commissaire aux comptes titulaire (AUDITIME) et suppléant (Madame Charlotte Gaulin), qui ont été nommés le 27 juin 2014 pour six exercices, arrivent à échéance au jour de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

décide de renouveler le mandat du Commissaires aux comptes titulaire, pour une durée de six années expirant au jour de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 :

- **Commissaire aux comptes titulaire** : AUDITIME, société par actions simplifiée au capital de 50.000,00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Évry sous le numéro 524 570 231, dont le siège social est sis 31 rue de la Mare à Tissier – 91280 Saint-Pierre-du-Perray, Monsieur Cyril Hervé, pris en sa qualité de représentant légal de la société AUDITIME, ayant d'ores et déjà indiqué à l'associé unique qu'il acceptait le renouvellement des fonctions confiées à la société AUDITIME et que rien ne s'opposait à l'exercice de telles fonctions ;

décide de supprimer le poste de Commissaire aux comptes suppléant, et en conséquence, de ne pas renouveler le mandat de Madame Charlotte Gaulin actuel Commissaire aux comptes suppléant.

Cinquième décision

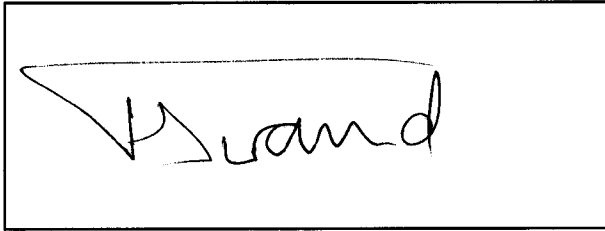
Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'associé unique, en conséquence de l'adoption des décisions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à tous dépôts, formalités et publicités nécessaires.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'Frédéric Durand' written in a cursive style.

Monsieur Frédéric Durand
Associé unique

DIABOLOCOM

*Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
80/82, rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret
RCS Nanterre 482 652 401*

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Présenté à l'associé unique le 30 septembre 2020

Cher associé,

Conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, le présent rapport a pour objet de vous communiquer les informations nécessaires vous permettant de prendre, en toute connaissance de cause, les décisions suivantes :

- Arrêté et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Mention des conventions relevant des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Constatation du terme du mandat des Commissaires aux Comptes et renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Le présent rapport, le rapport de votre Commissaire aux comptes, de même que les comptes annuels, leurs annexes et tous autres documents ou renseignements s'y rapportant, ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Je vous donnerai naturellement tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

TITRE PREMIER – APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Conformément à la loi et aux statuts, je vous rends compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et sou mets à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

I. – ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ; PERSPECTIVES D'AVENIR

1. – ACTIVITE DE LA SOCIETE

- *Activité*

DIABOLOCOM a confirmé en 2019 sa capacité à répondre aux besoins d'un marché international de la relation client à la recherche de solutions toujours plus interactives avec l'ensemble des outils de gestion des entreprises.

- *Analyse de l'évolution des affaires*

La société continue son développement en bénéficiant du support apporté par ses filiales européennes à l'expansion internationale de ses clients existants.

2. – RESULTATS DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme 9.040.899 euros, alors qu'il était de 9.041.072 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant total des produits d'exploitation étant de 9.256.500 euros (il était de 9.115.833 euros à la clôture de l'exercice précédent), et celui des charges d'exploitation de 8.271.554 euros (il était de 7.717.142 euros à la clôture de l'exercice précédent), le résultat d'exploitation s'élève à 984.946 euros (il était de 1.398.691 euros à la clôture de l'exercice précédent).

Du fait d'un résultat financier de 16.537 euros (il était de 14.021 euros à la clôture de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts s'élève à 1.001.483 euros (il était de 1.412.712 euros à la clôture de l'exercice précédent).

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de 91.224 euros (il était de 32.053 euros à la clôture de l'exercice précédent) et d'un impôt sur les bénéfices de 325.930 euros, le résultat de l'exercice écoulé se solde par un bénéfice net comptable d'un montant de 766.777 euros (il était de 1.085.734 euros à la clôture de l'exercice précédent).

Après lecture du présent rapport et du rapport de votre Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, je vous propose :

- d'arrêter définitivement et d'approuver sans réserve les comptes annuels de l'exercice écoulé (bilan, compte de résultat et annexe), lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 766.777 euros et ;
- de donner quitus entier et sans réserve à votre président pour sa gestion de la Société au cours de l'exercice écoulé.

3 – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le maintien permanent de l'effort de Développement et d'Innovation reste indispensable pour répondre aux demandes de performances sans cesse croissantes des clients de DIABOLOCOM.

4 – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les nouvelles équipes techniques et commerciales qui ont été mises en place, permettent à DIABOLOCOM de maintenir un rythme de développement toujours soutenu.

5 – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des dispositions des articles L.441-6-1, alinéa 1 et D.441-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance en **Annexe 1** du présent rapport le solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs ainsi que le solde des créances vis-à-vis de ses clients, classées selon leur date d'échéance, à la clôture de l'exercice écoulé.

Les informations figurant dans le tableau en **Annexe 1** sont soumises au contrôle du commissaire aux comptes de la Société qui présente, dans son rapport sur les comptes annuels, ses observations sur la sincérité et la concordance desdites informations avec lesdits comptes, en application des dispositions de l'article D.823-7-1 du Code de commerce.

6 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Grâce à la parfaite adéquation entre les fonctionnalités de ses solutions et les besoins spécifiques générés par la pandémie et le télétravail, DIABOLOCOM a su limiter l'impact de la crise sanitaire de la Covid 19.

II. – PRÉSENTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport à celles utilisées au cours des exercices précédents.

III. – MENTIONS DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal, au sens des dispositions du 4 l'article 39 du Code général des impôts. Il n'est dès lors pas nécessaire de soumettre lesdites dépenses à l'approbation de l'associé unique selon les modalités fixées par les dispositions de l'article 223 *quater* du même Code.

IV. – FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La Société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés. Cependant, après la création en 2016 de sa filiale an Angleterre, notre société a créé en 2017 une filiale en Espagne "Diabolocom Iberica" basée à Madrid, et une filiale en Allemagne "Diabolocom GMBH" basée à Francfort. Toutes ces sociétés sont des filiales à 100% de notre société.

V. – INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET À L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

1. – CAPITAL SOCIAL

Le capital social de votre Société n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé. Il est toujours égal à 150.000 euros, divisé en 150.000 actions d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune, intégralement souscrites et libérées, et détenues à 100% par l'associé unique.

2. – ALIENATIONS D' ACTIONS EFFECTUEES EN VUE DE METTRE FIN A DES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

3. – RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (ARTICLE L.225-211 ALINEA 2 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

4. – ÉMISSION D'OPTION D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Néant.

5. – ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES D' ACTIONS AUX SALARIES ET/OU AUX DIRIGEANTS

Néant.

6. – DELEGATION DE COMPETENCE OU DE POUVOIR PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant.

7. – ACTIONNARIAT SALARIE

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L.3332-18 et suivants du Code du travail, et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise est de 0%.

Je vous rappelle que la Société est soumise à une obligation de consultation permanente afférente à une augmentation de capital au profit des salariés de la Société, effectuée dans les conditions prévues par les dispositions des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail et L.225-129-6 al.1^{er} du Code de commerce, en cas de réalisation d'une augmentation de capital en numéraire.

VI. – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Je vous rappelle que le résultat de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable d'un montant de 766.777 euros que le montant du compte "Report à nouveau" s'élevait, à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, à 165 euros et que le compte "Autres réserves" s'élevait quant à lui à la somme de 4.727.528 euros.

Je vous précise en conséquence que le montant des bénéfices distribuables aux 31 décembre 2019 est égal à 5.494.470 euros.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, d'un montant de 766.777 euros, de la manière suivante :

- Affectation de la somme de 726.777 euros au compte "Autres réserves" ;
- Distribution du profit de l'associé unique de la somme de 40.000 euros.

Si vous approuviez ces propositions d'affectations, le compte "Autres réserves" serait créditeur de la somme de 5.454.305 euros, le compte "Report à nouveau" serait créditeur de la somme de 165 euros, et le montant des capitaux propres de la Société serait égal à 5.619.470 euros.

Le montant des dividendes à distribuer au titre de l'exercice serait ainsi fixé à deux cent soixante-sept centimes par action (0,267 €).

Je vous rappelle qu'en application des dispositions de l'article 200 A du Code général des impôts issues de leur dernière modification par la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 et de l'article 158-3°-2° du Code général des impôts, issues de leur dernière modification par la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014, prévoyant sur option que les dividendes versés seront éligibles en totalité à un abattement de 40% de leur montant brut et feront l'objet, en sus des prélèvements sociaux, d'une retenue à la source obligatoire et non libératoire de 21%.

Je vous rappelle en outre, en application des dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués à l'associé unique au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Montants distribués à titre de dividendes	Pourcentage des dividendes éligibles à l'abattement
Exercice n-1 (clos le 31.12.2018)	40.000 euros	100%
Exercice n-2 (clos le 31.12.2017)	40.000 euros	100%
Exercice n-3 (clos le 31.12.2016)	40.000 euros	100%

VII. – CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous informe qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a renouvelé avec ses filiales des conventions de service relevant des dispositions du quatrième alinéa l'article L.227-10 du Code de commerce. Ces conventions intra groupe régissent les besoins suivants des filiales : (1) assistance à l'implantation, (2) aide à la gestion, (3) prêt en compte courant, et (4) facturation intra-groupe. Le montant total des facturations intra-groupe correspondantes émises ou reçues par la Société pour l'exercice 2019 s'élève à 327.946 €.

VIII. – PRÊTS D'UNE DURÉE DE MOINS DE 2 ANS À DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ ENTRETIENT DES LIENS ÉCONOMIQUES

Voir le § VII ci-dessus.

TITRE DEUXIÈME – PROPOSITION DE RENOUELEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE, ET DE SUPPRESSION DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Je vous rappelle que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société, qui ont été nommés par une décision de l'associé unique en date du 27 juin 2014 pour six exercices, arrivent à échéance au jour de la prochaine assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

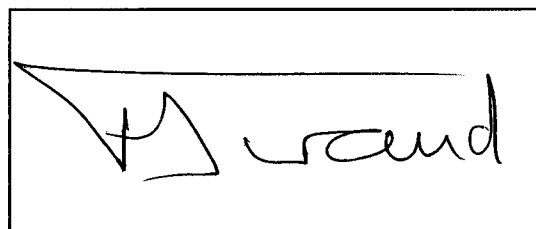
Je vous suggère de renouveler le mandat de notre Commissaire aux comptes titulaire à son échéance pour une durée de six années expirant au jour de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 :

Commissaire aux comptes titulaire : AUDITIME, société par actions simplifiée au capital de 50.000,00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Évry sous le numéro 524 570 231, dont le siège social est sis 31 rue de la Mare à Tissier – 91280 Saint-Pierre-du-Perray, Monsieur Cyrille Hervé, pris en sa qualité de représentant légal de la société AUDITIME, ayant d'ores et déjà indiqué qu'il acceptait le renouvellement des fonctions confiées à la société AUDITIME et que rien ne s'opposait à l'exercice de telles fonctions ;

La réglementation en vigueur n'imposant pas la nomination d'un suppléant, je vous suggère de supprimer le poste de Commissaire aux comptes suppléant, et en conséquence, de ne pas renouveler le mandat de Madame Charlotte Gaulin, actuel suppléant.

TITRE TROISIÈME – POUVOIRS

Je vous invite, après lecture du présent rapport, du rapport de votre Commissaire aux Comptes et de l'ensemble des autres documents qui ont été portés à votre connaissance, à prendre les décisions figurant à l'ordre du jour de l'assemblée à venir, et vous remercie de bien vouloir me conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales.



Monsieur Frédéric Durand
Président

ANNEXE 1

Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des dispositions des articles L.441-6-1, alinéa 1 et D.441-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance le solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs, ainsi que ses créances vis à vis de ses clients, classées selon leur date d'échéance, à la clôture de l'exercice écoulé :

Factures reçues et émises non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu

	Factures reçues non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu					Factures émises non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	3					14	176					228
Montant total des factures concernées HT	1 129 €	1 161 €	6 683 €	654 €	2 415 €	10 913 €	470 585 €	206 065 €	110 794 €	58 825 €	245 545 €	621 229 €
Pourcentage du montant total des achats HT de 2018	0,02%	0,02%	0,14%	0,01%	0,05%	0,23%						
Pourcentage du CA HT 2018							5,21%	2,28%	1,23%	0,65%	2,72%	6,87%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues					4						76	
Montant total des factures exclues					63 524 €						112 918 €	
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement						Délais contractuels : 30 jours nets date de facture ; 45 jours nets date de facture ; 60 jours nets date de facture						Délais contractuels : 30 jours nets date de facture ; 45 jours nets date de facture ; 60 jours nets date de facture

Les informations figurant dans le tableau ci-dessus sont soumises au contrôle du commissaire aux comptes de la Société qui présente, dans son rapport sur les comptes annuels, ses observations sur la sincérité et la concordance desdites informations avec lesdits comptes, en application des dispositions de l'article D.823-7-1 du Code de commerce.

5



Tribunal de commerce de Nanterre

Registre du commerce et des sociétés

4, rue Pablo Neruda

92000 Nanterre

Paris, le 9 novembre 2020

Objet : DIABOLOCOM | Dépôt des comptes sociaux

Madame, Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli l'ensemble de la documentation afférente à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la société DIABOLOCOM.

Vous trouverez également joint à la présente un chèque de 45,80 euros correspondant aux coûts du dépôt.

Vous remerciant par avance de vos diligences, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de mes salutations distinguées.

Florence Dubois
fdubois@lsavocats.com

P.J.